



RPE

LES LUCIOLES

Bonjour à toutes !

Morgane Dartois qui a fait un stage au RPE en décembre 2023 avait déjà fait la rédaction du journal précédent. Elle a rédigé la majeure partie du journal de mai-juin 2024. Encore une fois, je la remercie pour son investissement au sein du RPE.

Cette année encore, nous avons partagé beaucoup de bons moments avec les enfants et les familles.

Pour fêter le départ des plus grands, le relais vous convie à une sortie poneys, aux écuries du lac d'Hostens, avec pique-nique au RPE. Enfin, l'année scolaire se terminera par une fête au parc LAPIOS avec des jeux extérieurs, une collation partagée et pour ceux qui le souhaitent nous pourrons pique-niquer tous ensemble avant d'aller faire la sieste. Les familles sont invitées

Nathalie LEVACHER

Cherche et trouve

Sommaire

- p. 2 - Les animations des mois
- P. 4 - Focus sur....
- P. 5 - Le coin des ass mat
- P. 6 - Les p'tits plus du RPE

LES ANIMATIONS

MAI

VENDREDI 3 MAI

"IL PONDRA DES ŒUFS"

MARDI 14 MAI

RDV 9H15
ÉVEIL MUSICAL AVEC
FLORIAN

MERCREDI 15 MAI

RDV 9H30 À LA
BIBLIOTHÈQUE

JEUDI 16 MAI

RDV 9H15 ALSH MATERNEL
ÉVEIL MUSICAL AVEC
FLORIAN

MARDI 21 MAI

RDV 9H30 RELAXATION
AVEC MARILOU

MERCREDI 22 MAI

MANIPULATION DE
SEMOULE

VENDREDI 24 MAI

10H "BÉBÉ SIGNE"
AVEC ORANE

MARDI 28 MAI

RDV 9H30 BABYGYM
SALLE DES FÊTES DE
BELIET

MERCREDI 29 MAI

RDV 9H30 À LA
BIBLIOTHÈQUE

VENDREDI 31 MAI

CE MATIN IL A TUÉ UN
CHASSEUR

JEUDI 23 MAI

VISITE CHEZ LES POMPIERS



PAN !!!



JUIN

YOUPI !!!

MARDI 4 JUIN

RDV 9H15

ÉVEIL MUSICAL AVEC
FLORIAN

MERCREDI 5 JUIN

SAC À CHAUSSONS

VENDREDI 7 JUIN

SORTIE DE FIN
D'ANNÉE AUX ÉCURIES
D'HOSTENS

MARDI 11 JUIN

SORTIE DE FIN D'ANNÉE
AUX ÉCURIES D'HOSTENS

MERCREDI 12 JUIN

RDV 9H30

RELAXATION AVEC
MARILOU

VENDREDI 14 JUIN

10H "BÉBÉ SIGNE"
AVEC ORANE

MARDI 18 JUIN



MERCREDI 19 JUIN

PÂTE À SEL

VENDREDI 21 JUIN

RDV 9H30

RELAXATION AVEC
MARILOU



MARDI 25 JUIN

SORTIE DE FIN D'ANNÉE
AUX ÉCURIES D'HOSTENS

MERCREDI 26 JUIN

MANIPULATION
SEMOULE

VENDREDI 28 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE
RDV 9H30 PARC LAPIOS

INCROYABLE !!!

LUNDI 7 JUIN

LA FERME DE LILY REVIENT AU RPE DE
9H30 À 11H



FOCUS

LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ÉMOTIONS

Les émotions sont des réactions spontanées aux différentes situations que l'on vit. Elles n'apparaissent pas toutes en même temps. Les premières émotions que votre enfant ressent sont appelées les émotions primaires. Elles apparaissent durant sa première année de vie. Il s'agit de la joie, de la tristesse, de la colère, de la peur, du dégoût et de la surprise.

Il est important d'apprendre à votre enfant à reconnaître ses émotions et à mettre des mots sur ce qu'il vit. Cela lui permettra de mieux gérer ses émotions. Peu à peu, il apprendra comment réagir ou comment adapter son comportement quand il vit une émotion. Par exemple, il pourra arriver à se calmer s'il est fâché au lieu de crier ou de frapper.

Un enfant qui maîtrise ses émotions réagit mieux aux différentes situations de la vie. Une bonne gestion des émotions est aussi associée au maintien de bonnes relations avec les autres, à une meilleure gestion des conflits ainsi qu'à la réussite scolaire.

En contrepartie, un enfant qui éprouve de la difficulté à gérer ses émotions aura plus de difficulté à faire face aux situations du quotidien. L'accumulation de peine, de colère, de peur et de frustration pourrait aussi entraîner des comportements agressifs de même que des réactions d'anxiété et nuire aux relations avec les autres.

- Parlez-lui des émotions plus complexes à mesure qu'il grandit. Vous pouvez aborder la déception, la culpabilité et la jalousie dès 2 ou 3 ans.

Dites par exemple : « Tu as tapé ton frère tantôt. Maintenant, tu ne te sens pas bien. C'est parce que tu as vu que ça lui faisait de la peine, n'est-ce pas? » Dites-lui que cette émotion s'appelle de la culpabilité.

- Apprenez-lui à reconnaître ce qui se passe dans son corps quand il vit une émotion.

Nommez les signes physiques que vous observez chez lui. Par exemple, dites : « Tu criais et tu avais les poings fermés quand tu as vu ta sœur briser ta tour de blocs. Tu étais fâché » ou « Tu tremblais et tu t'es serré contre moi quand tu as vu le chien courir vers toi. Tu avais peur ».

- Aidez votre enfant à reconnaître et à nommer l'émotion qu'il vit.

Nommez l'émotion que vous observez, par exemple : « Tu es contente d'aller au zoo avec grand-maman » ou « Tu étais fâché que ton frère prenne ton jouet sans le demander ». Encouragez-le ensuite à nommer son émotion en utilisant le « je », par exemple : « Je suis triste de ne pas pouvoir aller au parc » ou « J'ai peur du gros chien ».

Avant 5 ans, un enfant ne peut pas gérer ses émotions seul. Il est impulsif et contrôle difficilement ses réactions. Votre enfant peut briser des objets, frapper quelqu'un ou sauter partout sans regarder ce qu'il fait parce qu'il est en colère ou excité. Même après 5 ans, ce n'est pas facile pour lui de comprendre ce qu'il ressent et de bien réagir.

- Accueillez son émotion sans jugement.

Par exemple, s'il fait une crise, restez calme à côté de lui. S'il est très en colère, très agité ou s'il pleure beaucoup, ce n'est pas le moment de parler. Vous pouvez le réconforter, lui faire un câlin et attendre qu'il se calme avant de lui demander ce qui se passe.

- Essayez de dédramatiser la situation si votre enfant réagit trop fortement.

Par exemple, s'il pleure intensément juste parce que sa figurine ne tient pas debout, gardez une attitude positive et dites-lui que cela peut s'arranger. Aidez-le à se calmer et à passer à autre chose, par exemple en trouvant avec lui une solution pour que sa figurine tienne mieux.

Exprimer sa colère, c'est normal. Si l'enfant est en colère, il peut prendre des respirations lentes et profondes, il peut frapper dans un oreiller, lancer des boules de papier ou dessiner énergiquement sa colère sur une feuille.

LE COIN DES ASS MAT

LA Rupture du contrat de Travail

indemnités liées à la rupture du contrat de travail

Article 1211

En cas de retrait d'enfant, le particulier employeur verse une indemnité de rupture à l'assistant maternel qui accueille l'enfant depuis au moins 9 mois.

Cette indemnité n'est pas due:

-lorsque le retrait de l'enfant est causé par la faute grave ou lourde de l'assistant maternel;

-En cas de modification ou de suspension ou de retrait d'agrément:

Le montant de l'indemnité est égal à un quatre-vingtième (1/80) du total des salaires bruts perçus pendant la durée du contrat, hors indemnités non soumises à la contribution et cotisations sociales telles que l'indemnité kilométrique, l'indemnité d'entretien et les frais de repas.

Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est exonérée de contributions et cotisations sociales dans les limites fixées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Régularisation des salaires en cas d'accueil de l'enfant

46 semaines ou moins

Article 124

En cas d'accueil de l'enfant quarante-six (46) semaines ou moins, le particulier employeur procède à la régularisation définitive du salaire en fin de contrat. Cette régularisation effectuée à la date de fin du contrat de travail tient compte des conditions prévues au contrat de travail et des régularisations prévisionnelles réalisées chaque année à la date anniversaire du contrat.

À la fin du contrat de travail, il est procédé à une liquidation et une compensation des régularisations annuelles et prévisionnelles, au crédit et au débit de l'assistant maternel.

La régularisation définitive du salaire à la fin du contrat de travail peut donner lieu à un remboursement financier soumis à contributions et cotisations sociales, au profit de l'assistant maternel.



LES P'TITS PLUS DU RPE

L'ASS MAT QUIZZ

1) J'accueille le petit frère de Paul (que je garde déjà depuis 1an)

- a) Je peux modifier le contrat de Paul pour inclure son petit frère.
- b) Je fais un nouveau contrat pour son petit frère.

2) Une assistante maternelle peut elle travaillé pendant les jours fériés as

- a) Oui Les jours fériés ne sont pas obligatoirement chômés.
Si l'employeur souhaite que son salarié garde son enfant certains jours fériés, il doit les planifier et les mentionner au contrat de travail.
- b) Non les jours fériés sont obligatoirement chômés

3) je souhaite diminuer le temps d'accueil de mon assistante maternelle, je dois

- a) je lui notifie par courrier et je recalcule sa mensualisation
- b) je dois avoir son accord et faire avec elle un avenant au contrat

4) le lait maternelle peut être réchauffé:

- a) Au bain marie
- b) Au micro onde

5) je peux donner du miel à un bébé à partir de :

- a) 6 mois
- b) 1 ans

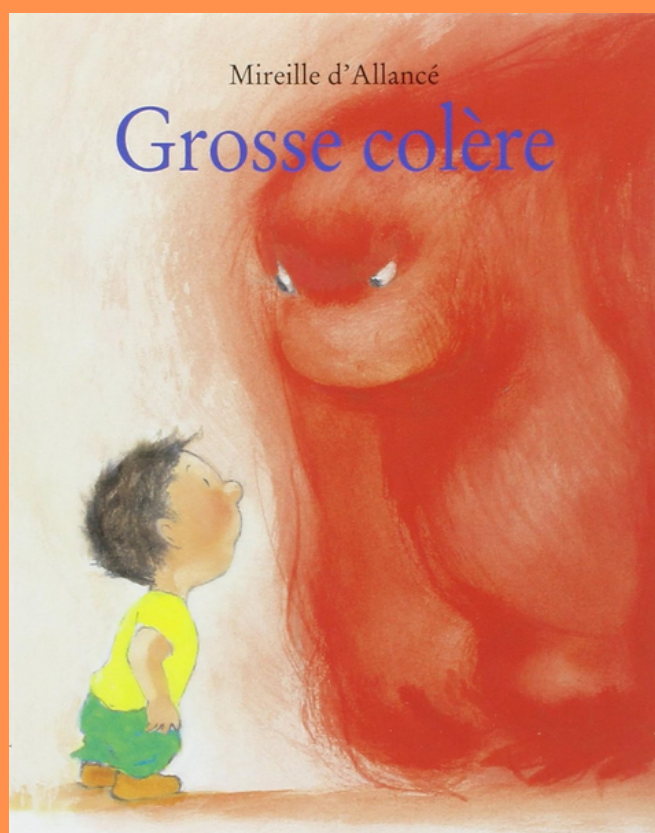
Réponses : 1b, 2a, 3b, 4a, 5b Le miel, qu'il soit pasteurisé ou non, peut causer un grave empoisonnement alimentaire appelé botulisme infantile

LA CITATION DU MOIS

LES ENFANTS SONT SANS PASSÉ
ET C'EST TOUT LE MYSTÈRE DE L'INNOCENCE
MAGIQUE DE LEUR SOURIRE.

MILAN KUNDERA

Grosse Colère D'ALLANCE MIREILLE



Robert a passé une très mauvaise journée. Il n'est pas de bonne humeur et en plus, son papa l'a envoyé dans sa chambre. Alors Robert sent tout à coup monter une Chose terrible. Une Chose qui peut faire de gros, gros dégâts... si on ne l'arrête pas à temps.

Quel parent n'a jamais forcé un enfant à prêter son jouet à son copain, à mettre son manteau, à finir son assiette ou à embrasser son tonton, en considérant que ce sont des principes d'éducation tout à fait banals ?

Et si on changeait d'angle ? Si on transposait ces situations dans le monde des adultes ? Ce serait totalement incongru ! Imaginez-vous demander à votre mari de prêter sa voiture à un inconnu ou de lui imposer d'embrasser tante Agathe pour lui dire au revoir ! Avec beaucoup de subtilité, d'humour et d'ironie, Fanny Vella nous invite à voir la parentalité et l'enfant autrement afin de déconstruire bon nombre d'idées reçues !



Si tu as d'la joie au cœur

Si tu as d' la joie au cœur
Frappe des mains
Si tu as d' la joie au cœur
Frappe des mains
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Frappe des mains.

Si tu as d' la joie au cœur
Frappe du pied
Si tu as d' la joie au cœur
Frappe du pied
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Frappe du pied.

BIBLIOGRAPHIE UTILE

Et si on changeait d'angle ?
de FANNY VELLA

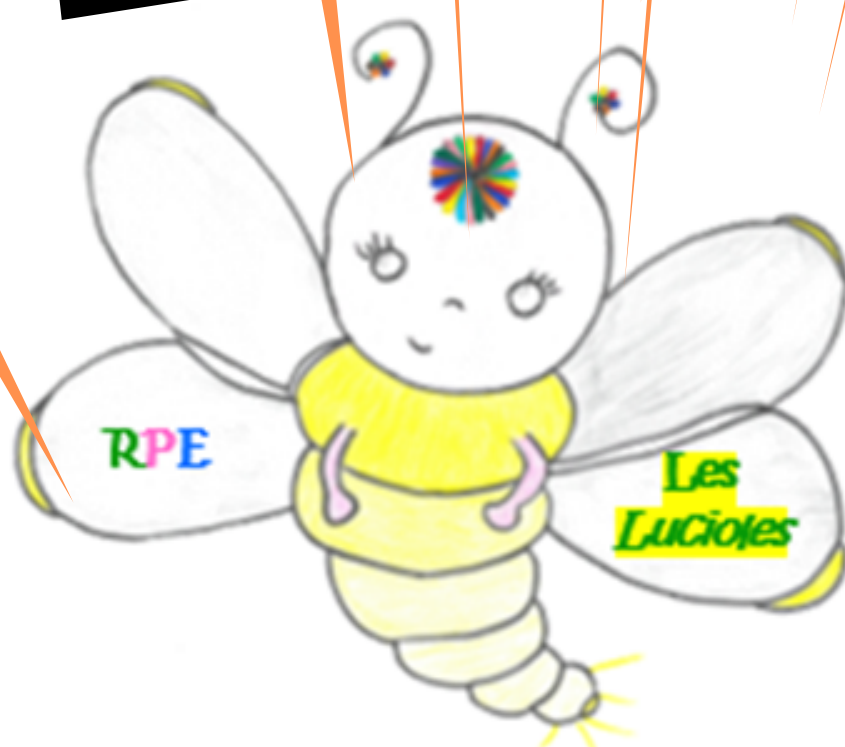


LA COMPTINE DU MOIS

Si tu as d' la joie au cœur
Claque la langue
Si tu as d' la joie au cœur
Claque la langue
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Claque la langue

Si tu as d' la joie au cœur
Dis merci - merci
Si tu as d' la joie au cœur
Dis merci - merci
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Si tu as d' la joie au cœur
Dis merci - merci.

RPE



VOTRE RELAIS « LES LUCIOLES » EST OUVERT :

MARDI : 9 H - 17 H

MERCREDI : 9 H - 12 H 30

JEUDI : 9 H - 15 H 30

VENDREDI : 9 H - 17 H

ATELIERS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES, LES GARDES À DOMICILES ET LES ENFANTS.

MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9 H À 11 H 30 SUR INSCRIPTION.

ADRESSE INTERNET DU RELAIS : RPELESLUCIOLES@BELIN-BELIET.FR

TÉLÉPHONE : 05 56 88 23 72 / 06 16 59 35 32

MARS-AVRIL 2024



PADLET SEJ : "LE DÉBUT D'UNE VIE"

MERCI

